

Épreuve ORALE de GÉOGRAPHIE

Cette épreuve n'est pas prise en compte au concours A PC BIO

Concours	Nb cand.	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
A BIO	2081	10,51	4,24	1,0	20,0
A ENV	861	10,85	4,07	1,0	20,0

Le jury de l'épreuve orale de géographie tire de la session 2007 un bilan plutôt positif. Les prestations catastrophiques ont été moins nombreuses que lors des sessions précédentes. Sans doute les candidats ont-ils compris l'importance de bien se préparer à cette épreuve exigeante. Malgré un coefficient relativement faible, l'épreuve pèse néanmoins sur l'issue du concours, en particulier sur le haut du classement final qui permet d'obtenir les écoles les plus demandées. Le jury de géographie n'hésite pas à utiliser toute l'échelle de notation, en attribuant des notes très élevées aux exposés les plus brillants, mais aussi en sanctionnant lourdement les prestations les plus indigentes.

Quelques remarques générales permettront aux futurs candidats de bien se préparer à cette épreuve qui peut se révéler « payante ». On ne peut que les encourager à consulter les rapports des années antérieures dans lesquels ils trouveront aussi de précieux conseils. Les questions de méthode sont souvent des facteurs essentiels dans la réussite ou l'échec à cette épreuve. Trop de candidats s'aventurent encore dans des analyses linéaires des documents, sans la moindre ébauche de problématique, sans aucun souci de hiérarchisation de l'information, en se limitant à dresser un inventaire des lieux qui ne saurait tenir lieu de commentaire. Tout candidat, après avoir choisi son sujet, doit cerner le thème proposé et trouver les deux ou trois questions centrales autour desquelles il organisera sa démonstration. La construction du plan est une étape essentielle. Il faut se convaincre qu'il ne s'agit pas d'une simple formalité rhétorique. En effet, le plan retenu, par le classement et la hiérarchisation des thèmes abordés, témoigne immédiatement de la compréhension par le candidat du sujet proposé. Il faut éviter à tout prix les plans à tiroirs qui abordent de façon mécanique la description topographique, la répartition de l'habitat, puis l'étude des activités humaines. Dans le même ordre d'idée, les pseudo-plans articulés autour du triptyque description, explication, interprétation, sont aussi à bannir. Le jury n'attend pas un type de plan pré-établi. Il est ouvert à différentes logiques de démonstration à condition qu'elles soient adaptées au sujet et qu'elles prouvent que le candidat s'est posé les bonnes questions. Bien que conscient de la durée limitée du temps de préparation (30 minutes), le jury ne peut que sanctionner l'absence de plan. L'application d'une recette toute faite, ne tenant pas compte de l'originalité du sujet à traiter, ne peut elle aussi que conduire à de profondes désillusions. Le jury a valorisé les plans qui ne se contentaient pas d'une juxtaposition programmée de catégories toutes faites, mais faisaient au contraire ressortir les spécificités des territoires ruraux à analyser.

Le jury attend aussi des candidats une bonne maîtrise du vocabulaire géographique de base. Malgré le volume horaire assez modeste consacré à la préparation de l'épreuve de

géographie au cours de l'année, il n'est pas admissible que certains candidats parlent du « haut » et du « bas » pour indiquer le nord et le sud, confondent irrigation et drainage, ou bien éprouvent les plus grandes difficultés à expliquer la différence entre village et ville, plaine et plateau, moyenne et haute montagne, agriculture intensive et agriculture extensive. Ce sont là des notions tout à fait élémentaires, dont la méconnaissance par certains candidats est pour le moins préoccupante. Il est important d'être capable de définir ces termes, et d'avoir le souci permanent du mot juste. Par exemple, les notions d'exportation et d'expédition (des productions agricoles), ou d'immigration et de migration (des populations rurales vers les villes), souvent confondues par les candidats, ne sont pourtant pas des synonymes. Au cours de l'année de préparation, on ne peut que recommander aux futurs candidats d'apprendre à maîtriser ces notions géographiques.

Le jour de l'épreuve, les candidats ont le choix entre deux sujets, soit une carte topographique, soit un dossier documentaire. Chaque type de sujet possède ses spécificités. Il convient donc de s'y préparer conjointement pour éviter de faire un choix par défaut. Choisir la carte parce que le candidat ne s'est pas préparé au dossier documentaire (ou l'inverse), est une option rarement judicieuse.

Pour le commentaire des cartes topographiques, au 1/50.000^e ou au 1/25.000^e, il est indispensable de bien localiser le document. C'est une phase importante. Elle peut se faire en consultant l'atlas et la carte géologique mis à disposition des candidats sur chaque table de préparation et lors de leur passage. Bien localiser la carte éviterait à certains de grossières erreurs d'interprétation. Ainsi, analyser les paysages ruraux de la carte de Montauban (1/50.000^e) comme étant caractéristiques d'une huerta (!), ou encore ne consacrer qu'une minute, en fin d'exposé, au prestigieux vignoble représenté sur la carte de Gevrey-Chambertin (1/50.000^e), sont de graves erreurs qui auraient pu être évitées en consultant l'atlas. La localisation des cartes permet de saisir l'originalité des territoires ruraux à analyser. Aborder la carte de Bastia-Golfe de Saint-Florent (1/25.000^e) sans préciser le caractère insulaire et méditerranéen de cet espace ne peut conduire qu'à une étude maladroite, passant totalement à côté des traits les plus singuliers des territoires ruraux de Corse. Il faut aussi faire attention au libellé du sujet qui accompagne la carte. Un sujet sur « la diversité des territoires ruraux » doit conduire à dégager différents types d'espaces ruraux. Un sujet sur « l'étagement des territoires ruraux », sur une carte représentant un espace montagnard, suppose la mise en évidence de l'étagement de l'habitat et des activités (Chamonix, 1/50.000^e). Il faut éviter aussi de plaquer un discours général qui contredit les faits observés sur le document. Les cartes de la France méridionale ou des espaces montagnards sont souvent mal analysées, car les candidats cherchent avant tout à les interpréter en fonction de deux catégories paysagères, le bocage ou l'openfield. Ils se lancent souvent dans des généralités sur ces deux archétypes paysagers, même lorsqu'ils sont absents du document à étudier. La diversité des paysages de la France rurale ne se limite pas, loin s'en faut, à ces deux types paysagers que sont le bocage et l'openfield. Le jury est parfois très surpris de voir certains candidats se tromper dans la signification de tel ou tel figuré : c'est ainsi que le marais poitevin se retrouve pour certains couvert de rizières (Niort, 1/50.000^e) ou que, sur la carte de Mont-Louis (1/50.000^e), un candidat ait cru bon d'insister à plusieurs reprises sur la présence supposée de vignes à plus de 2000 m d'altitude ! De même, les espaces blancs sur les cartes ne sont pas des espaces vides. Rappelons que le commentaire de carte ne s'improvise pas. Il nécessite un entraînement régulier tout au long de l'année.

Il en va de même pour les dossiers documentaires proposés aux candidats. Les dossiers portent sur la géographie rurale de la France ou sur les pays au programme, et s'inspirent souvent

de questions d'actualité. Là encore, il faut bien lire l'intitulé du sujet pour éviter de faire des hors-sujets. Une brève introduction doit permettre de cerner le thème proposé et de présenter les documents, non pas de manière linéaire, l'un après l'autre, mais en cherchant à les classer en fonction des interrogations soulevées par le candidat. Dans l'introduction, le candidat doit aussi réfléchir aux limites thématiques et spatiales du dossier, s'interroger sur l'origine des documents et ne pas hésiter à adopter un regard critique. L'analyse des dossiers, composés de 3 à 6 documents (photos, cartes, graphiques, tableaux, statistiques), ne peut se limiter à une étude document par document. Il faut au contraire croiser les informations qu'ils contiennent. C'est dans une approche comparative que l'on peut espérer tirer le meilleur parti des documents et nourrir une réflexion synthétique sur le thème du dossier proposé. Qu'il s'agisse des dossiers ou des commentaires de cartes, le jury tient à souligner la nécessité pour les candidats de ne pas négliger les dynamiques spatiales. Les territoires ruraux ne sont pas des espaces figés. Ils ont connu ou connaissent des évolutions, voire des mutations importantes, qu'il convient aussi de mettre en évidence.

Enfin, le jury rappelle que l'épreuve se compose de deux temps, d'importance certes inégale : l'exposé en lui-même et la séance des questions. Après leur prestation, les candidats doivent rester mobilisés pour répondre aux questions du jury dont l'objectif n'est pas de les « piéger », mais d'éclairer ou de préciser certains points de leur commentaire. Lors de cet entretien, il est conseillé aux candidats de réfléchir et d'essayer de raisonner à partir des orientations fournies par le jury. Le jury a valorisé les candidats qui ont fait preuve d'une réelle capacité de réflexion lors des questions, en cherchant les réponses dans l'observation attentive des documents. Ceux qui développaient des généralités sans aucun lien avec le document ou avec le sujet à traiter ont été beaucoup moins convaincants. Nous ne pouvons qu'encourager les futurs candidats à préparer avec sérieux l'épreuve orale de géographie. Le commentaire de document est un exercice exigeant, mais certainement pas inaccessible à condition de réaliser, au cours de l'année de préparation, un travail régulier et méthodique.

Examineurs : Mmes et MM. Cauët-Fourault, Clément, Guers, Jaurand, Laborde, Milhaud, Morla, Richard, Sergent, Stragiotti (R).

Expert : M. Stragiotti.

Session 2007

Epreuves d'admission - Histogramme des notes

18/07/2007

GRUPE CONCOURS A BCPST - A BIO

GEOGRAPHIE

